

**Document généré le mercredi 31 août 2022 à 10:56**

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale			

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				
JOUE	Intégrale				

**Service : CPJ****Classification CPV :**Principale : **90911200** - Services de nettoyage de bâtiments

## AVIS DE PUBLICITE

**VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE**

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 79 72

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

**Objet** Prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments communaux de la Ville de L'Isle sur la Sorgue.**Référence** AO22-04**Type de marché** Services**Mode** Procédure ouverte**Code NUTS** FRL06**Lieu principal de prestation** Rue Carnot  
84800 Isle sur la Sorgue**Durée** à compter du 02/01/23  
Jusqu'au 31/12/24

**Description** Procédure de passation est l'appel d'offres ouvert soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Accord-cadre mono attributaire exécuté dans les conditions fixées en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique, sans montant minimum et avec un montant maximum et sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande.

Montant maximum de l'accord cadre:  
Période 1 : 400 000€ HT  
Période 2 : 200 000€ HT

Période 3 : 200 000€ HT

Les variantes proposées par les candidats ne sont pas autorisées. Il n'est pas exigé de variante de la part de l'acheteur.

**Code CPV principal** 90911200 - Services de nettoyage de bâtiments

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

**Forme**

Division en lots : Non

Les variantes sont refusées

**Quantité ou étendue**

Valeur estimée hors TVA : 800 000,00 €

**Options**

Oui

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire de l'accord-cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

La durée pendant laquelle un nouvel accord-cadre pourra être conclu ne peut dépasser 3 ans à compter de la notification du présent accord-cadre.

**Reconductions**

Oui

Le marché est conclu pour une durée ferme de deux (2) ans à compter de la date de démarrage des prestations, soit le 02/01/2023.

Le marché pourra être reconduit 2 fois au maximum. Chaque reconduction interviendra tacitement pour une durée d'un (1) an.

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 8.1 du RC

**Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours

des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 8.1 du RC

**Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 8.1 du RC

**Marché réservé :** Non

**Critères d'attribution** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

**Renseignements** Correspondre avec l'Acheteur

**Documents**

- Règlement de consultation
- Dossier de Consultation des Entreprises

**Offres**

Remise des offres le **07/10/22 à 12h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités d'ouverture des offres :  
Date : le 07/10/22 à 14h00  
Lieu : Mairie de l'Isle sur la Sorgue

**Dépôt**

- Déposer un Pli dématérialisé

**Renseignements complémentaires**

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.  
L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : <https://www.marches-publics.info>

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée

L'ensemble des documents à fournir est détaillé à l'article 8 du RC.

Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <https://www.marches-publics.info>  
Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes.

Afin de pouvoir apprécier le périmètre de la prestation une visite sur site est obligatoire. Les modalités sont détaillées à l'article 7 du RC.

**Marché périodique :** Oui  
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

**Fonds** Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Nîmes  
16 avenue Feuchères  
CS 88010  
30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :

Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché

Référé suspension : à introduire avant la signature du marché

Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution

Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 31/08/22 à la publication

Marches-Publics.info V9.7